

DANHIER (*Georges-François-Jean-Baptiste*), Directeur de société (Flobecq, 5.7.1885 - Bruxelles, 5.8.1960). Fils de François et de De Cock, Rosalie.

Georges Danhier fit ses études secondaires à l'Athénée d'Ath; c'était un élève zélé, car il suivit en complément des cours de comptabilité qui se donnaient le dimanche matin.

Ensuite, il se rendit à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers où il conquit le diplôme de licencié en sciences commerciales le 1^{er} août 1907. Il était devenu un excellent polyglotte puisqu'il parlait et écrivait le français, le néerlandais, l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

A Flobecq, il s'était lié d'amitié avec le commandant Dubreucq, le héros des campagnes contre les esclavagistes arabisés, et c'est probablement celui-ci qui est à l'origine de la vocation coloniale du jeune Danhier.

Le 28 avril 1908, il recevait une proposition d'engagement de l'Union minière du Haut-Katanga, pour partir en Afrique comme comptable adjoint. Il signa un contrat de trois ans et s'embarqua à Southampton le 4 juillet 1908. A cette époque, on gagnait le Katanga par la voie de chemin de fer de Rhodésie qui était encore en construction. Danhier passa par Bulawayo le 24 juillet et par Broken Hill le 27 du même mois. En attendant son arrivée à Kansanshi le 23 août, on envoya des porteurs à sa rencontre à Musofi.

Le terme de séjour prit cours le 1^{er} septembre 1908 à Elisabethville. Les services prestés étaient fort appréciés et, en 1909, Danhier fut nommé secrétaire et reçut une augmentation de traitement.

Son premier terme prit fin le 1^{er} décembre 1911 et il rentra au pays pour y prendre un repos bien mérité.

Danhier signa un contrat avec l'Intertropicale-Comfina et il retourna à Elisabethville le 19 octobre 1912; il y passera deux termes de séjour et y restera toute la durée de la première guerre mondiale. Cet homme affable se dévoua pendant cette période difficile pour assurer la bonne marche des affaires qui lui étaient confiées et ses chefs reconnurent ses mérites en le nommant directeur du siège d'Elisabethville. Le 14 février 1919, il quittait le Katanga pour retourner en Belgique.

Il n'y restera pas longtemps; en effet, on lui confia la direction de l'Agence commerciale belge à Dar-es-Salaam, plus connue sous le nom de Belbase. Il y séjourna de novembre 1919 à février 1921. En mars, il était appelé à d'autres fonctions.

Au sortir de la guerre, la flotte fluviale du Congo belge assurait difficilement les transports, car son état était déficient, les bateaux n'ayant pu être entretenus convenablement par suite de la pénurie d'approvisionnements. De plus, au même moment, le volume des exportations augmentait. Le ministre Franck se rendait compte que la Marine du Haut-Congo devait être gérée selon des méthodes commerciales et que la rigidité des règles de l'Etat convenait mal pour redresser la situation d'un organisme dont dépendait l'économie du pays. Aussi, le ministre avait voulu créer une société regroupant les principaux transports fluviaux du Congo. Mais aucun des organismes privés n'avait consenti à y participer.

Devant cette situation, le Ministre avait constitué, le 20 septembre 1920, la Société nationale des Transports fluviaux, en abrégé Sonatra. Danhier en fut nommé directeur et entra en fonction le 14 mars 1921. Sous sa

direction, on mit en service, deux grands bateaux courriers, le s/w *Kigoma* et le s/s *Tabora*. Le service sur les affluents fut amélioré par la mise en ligne de sept bateaux du type *Delivrance*. Danhier fit acheter les bateaux de la Compagnie du Chemin de Fer des Grands Lacs, qui avaient servi au transport sur le bief moyen du matériel pour la construction des lignes en amont de Stanleyville.

Les bateaux nouveaux étaient commandés après adjudication, ce qui abaissait les prix et rompait avec les méthodes en usage au temps de la Marine du Haut-Congo. C'est à cette époque aussi qu'on fit les premiers essais de remorque en flèche.

Mais tous ces efforts se heurtaient à une sérieuse difficulté. La Sonatra n'avait qu'un seul actionnaire: l'Etat. Aussi, elle était mal armée pour lutter contre les concurrents plus habiles au point de vue commercial. Les subsides que Danhier ne cessait de réclamer à l'Etat arrivaient tardivement et étaient presque toujours amputés. Les commerçants faisaient chorus contre le transporteur défaillant.

Aussi, le Ministre Carton décida de créer, le 30 mars 1925, l'Unatra qui groupait les flottes de la Sonatra et de la Citas. Danhier assura la remise de la direction au général Olsen et resta en service au Congo jusqu'au 23 octobre 1925.

Cependant, sa carrière africaine n'était pas terminée. De janvier 1926 à décembre 1929, il assura en Afrique la direction générale de la Cominex et la Compagnie générale Est africaine.

Danhier revint définitivement en Europe en janvier 1930. Il s'associa à L. Bollen pour constituer un bureau de représentations industrielles. Il s'intéressait particulièrement à des industries créées par d'anciens coloniaux, notamment aux ateliers Vanderkelen qui fournirent les machines à vapeur de propulsion de nombreux bateaux en service au Congo.

Grâce à sa grande affabilité et à ses nombreuses relations dans le monde colonial, ses affaires connurent une honnête prospérité.

En 1958, on célébra au Cercle Africain le cinquantième anniversaire de son premier départ en Afrique, en même temps que celui de Fred Vanderlinden et de Paul Fontanas.

Danhier s'éteignit le 5 août 1960, dans l'agglomération bruxelloise.

Il était porteur de la Croix de chevalier de l'Ordre royal du Lion.

26 avril 1975.

A. Lederer.

Fiche signalétique de l'Académie. — Lederer, A.: L'histoire de la navigation au Congo (Tervuren, 1965, p. 205-219). — *Revue Congo Illustré*, février 1958, p. 13).